

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)

Délégation territoriale Centre-Est

37 boulevard Henri Dunant

71040 MACON CEDEX

Ingénieur.e territorial.e, terroir et délimitation

| | |
|--|--|
| N° du poste : 2024-6649 | |
| Catégorie : A (fonctionnaire ou statut unifié) | |
| Cotation parcours professionnel postes catégorie A(*) : | Cotation part fonction PFR : Groupes RIFSEEP : 4 |
| Poste vacant | |
| Date limite de candidature : 20 décembre 2024 | |
| Présentation de l'environnement professionnel | <p>L'INAO est un établissement public du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, chargé de mettre en œuvre la politique française concernant les produits sous signes officiels d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO). Ses missions principales sont, la reconnaissance, le suivi, le contrôle et la protection des SIQO (AOP, IGP, Label Rouge, Agriculture biologique, STG) ; la promotion de leurs concepts, ainsi que la protection du foncier agricole et des aires de production des SIQO.</p> <p>La délégation territoriale Centre-Est intervient sur environ 200 SIQO (filières viticole, laitière et agro-alimentaire) localisés dans les régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes pour partie, ainsi que sur la filière agriculture biologique de ces territoires. La délégation territoriale est composée de 2 sites, Dijon et Mâcon.</p> |
| Objectifs du poste | <p>Conduire des projets dont la délégation territoriale a la responsabilité, sur une ou plusieurs missions de l'Institut.</p> <p><u>Missions principales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner et conduire les travaux de délimitation des aires en appellation d'origine ou en indication géographique protégée et la production des données cartographiques en découlant. - Veiller à la préservation et à la prise en compte des périmètres délimités et plus largement des enjeux des différents SIQO présents sur le territoire dans le cadre des réflexions sur les projets d'aménagement de ce dernier (documents d'urbanisme, installations classées, dispositifs en lien avec les énergies renouvelables, etc.). |
| Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter | <p>1/Sous l'autorité du délégué territorial, l'ingénieur.e sera chargé.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser les travaux des commissions d'experts et/ou de consultants dans le cadre des procédures de délimitation des aires géographiques et de délimitation parcellaire ; - d'organiser les consultations publiques relatives aux projets de délimitations et à l'examen des réclamations ; - d'instruire des demandes de reconnaissance et de modifications des cahiers des charges définissant les SIQO en particulier sur les procédures relatives à la délimitation ; - de réaliser un diagnostic territorial cartographique préalablement à tous travaux de délimitation ; - de suivre en amont ou sur saisine, en lien avec les services de l'État, l'élaboration des documents, plans et schémas d'urbanisme dans les secteurs à enjeux. <p>Ces activités comportent l'animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'équipes pluridisciplinaires d'agents de l'INAO en particulier pour la description des aires géographiques, la rédaction de la partie lien à l'origine des cahiers des charges et la protection des territoires ; - de commissions de professionnels et d'experts nommés par les instances de l'INAO ; - des relations avec les échelons locaux des administrations et des collectivités locales. |

| | | |
|-----------------------------------|--|---|
| | <p>2/ Il-elle assurera en tant que Référent métier « Protection du foncier sous SIQO » de la délégation, en lien avec le délégué territorial et le service central en charge de cette mission, la diffusion des procédures, de l'information et la remontée des éléments d'amélioration pertinents.</p> <p>3/ Il.elle sera également conduit.e à informer et communiquer auprès des partenaires institutionnels de l'INAO, des établissements d'enseignement et à assurer la représentation de l'INAO en appui du délégué territorial.</p> | |
| Champ relationnel du poste | Services nationaux de l'INAO, administrations régionales et départementales, organisations professionnelles et professionnels membres des comités nationaux Déplacements fréquents, notamment sur le territoire de la délégation territoriale. | |
| Compétences liées au poste | Savoirs : | Savoir-faire : |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances de la réglementation, des concepts des SIQO et des procédures de délimitation - Connaissances de la législation en matière d'aménagement du territoire et d'environnement - Connaissances de l'environnement institutionnel et professionnel - Connaissances en Géologie, pédologie géomorphologie, géographie, sciences humaines (histoire, économie et sociologie) | <ul style="list-style-type: none"> - Expression écrite et orale - Encadrement et animation d'équipe, travail en réseau - Conduite de réunion - Sens de la communication et du contact avec les professionnels - Pilotage de projets ou d'études - Capacités d'analyse et de synthèse - Expertise des outils cartographiques (QGIS) - Maîtrise des outils bureautiques - Bonnes capacités rédactionnelles (courriers et rapports d'experts) |
| Personnes contacter | à | <p>Les candidatures, lettre de motivation et parcours professionnel, doivent être adressées à la déléguée territoriale de l'INAO ainsi qu'au bureau des ressources humaines de l'INAO : c.mercier@inao.gouv.fr ; brh@inao.gouv.fr</p> <p>Informations sur le poste : Christèle MERCIER, déléguée territoriale Centre-Est Tel. 06.19.99.11.59 - Courriel : c.mercier@inao.gouv.fr</p> |